|  |
| --- |
| ***Par l’imâm Ibn Hajar al-‘Asqalani*** |

|  |  |
| --- | --- |
| chahada | **Commentaire [Tafsir] du Hadîth sur l’obéissance aux gouverneurs musulmans !** |



**Le Hadîth** **:**

On a rapporté que Jounadah Ibn ‘Umayyah -*qu’Allâh l’agrée*- a dit :

« **Nous avons visité 'Oubadah Ibn As-Samit alors qu'il était malade et nous avons dit :"Dis nous, Qu'Allah te rende pieux, un hadith dont Allah nous bénéficiera et que tu as entendu du Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*-." Alors il a dit :"Le Messager d'Allah -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- nous a engagé au service et à l'obéissance dans ce qui nous était agréable et dans ce qui nous était désagréable, dans ce qui nous était difficile et dans ce qui nous était facile et de donner librement de ce que nous avions" Il ('Aleyhi salat wa salam) a dit : "Nous ne devions pas défier ceux qui avaient l'autorité sur nous à moins de voir Koufroun Bawaah[[1]](#footnote-1) et d'avoir la Preuve d'Allah** » [Rapporté par Mouslim]

**Le commentaire du Hadîth :**

 Ibn Hajar al-‘Asqalani -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a rapporté à propos de ce hadith: « **Ibn al-Tin a rapporté d'al Daoudi: Ce sur quoi s'accordent les savants à propos des princes oppresseurs est que si l'on peut les déposer sans sédition ni oppression, il faut le faire. Sinon, il faut patienter, certains ont dit qu'il ne faut pas remettre le pouvoir à un débauché dès le départ, mais s'il s'avère oppresseur après avoir été juste, ils ne se sont pas accordés sur la nécessité de se révolter contre lui. Il faut l'en empêcher, quoi qu'il en soit s'il se montre impie il faut se révolter contre lui.** » [Source : La victoire du Créateur, Tome13, page 7]  
  
Il a aussi dit -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « **On a déjà étudié le hadith rapporté par ‘Oubada sur l'obéissance au prince, sauf s'il commet un impiété patente, comme on l'a vu au chapitre des tentations. L'essentiel est qu'il se soit mis à l'écart par son impiété, et tout musulman doit le renverser, celui qui est assez fort pour le faire il en sera loué, celui qui rusera sera considéré comme pécheur, celui qui en est incapable devra s'exiler.** » [Source : La victoire du Créateur, Tome 13, page 123]

1. « Koufroun Bawah » signifie du Koufr (mécréance) clair [↑](#footnote-ref-1)